



## Déclaration préalable du SNUipp-FSU CAPD du 16 octobre 2012.

Monsieur le directeur académique,

Nous venons de prendre connaissance du rapport de la concertation sur la refondation de l'école. Arrêtons-nous sur la partie formation continue, je cite: « Rendre effective l'obligation de formation continue pour tous les enseignants, ce qui implique une obligation de l'Etat de la mettre en œuvre... »

Oui vous devez la mettre en œuvre, mais la question, bien au-delà de l'obligation de rendre effectif quoi que ce soit est bien une fois encore celle du contenu de formation et du budget alloué.

Nous déplorons depuis plusieurs années et la mauvaise qualité et le manque d'ambition pour la formation continue : diminution de la durée des stages, diminution des possibilités d'obtenir une formation, baisse effroyable de l'offre de formation.

Ce n'est pas un plan de formation que vous présentez ici :

Alors que le président de la république, reprenant l'idée qu'un métier ça s'apprend, communique sur le besoin de proposer une formation continue solide ; seuls ¼ des stages sont proposés à inscription libre c'est-à-dire hors public désigné. Parmi ces 16 dispositifs seulement 6 sont de véritables stages de formation et encore, seulement du fait de leur contenu puisque le plus important d'entre eux ne dure que 6 jours.

Le plan de formation s'appauvrit considérablement d'année en année. Ce n'est pas le placebo des animations pédagogiques qui peut masquer cette réalité. Il ne s'agit que d'une pitoyable tentative de gonfler artificiellement l'offre de formation pour faire croire au bout du compte que chaque enseignant bénéficie bien des 36 semaines de formation continue auxquelles il a droit. C'est regrettable.

La part accordée à l'anglais est évidemment mirobolante du point de vue de l'affichage en tout cas: la fermeture des postes d'assistants langue vous conduit ici encore et à marche forcée à obliger les collègues à se former sur 2 stages et 3 animations pédagogiques. La tribune libre de notre collègue d'Arbois dans la VS ne vous aura pas échappé.

Quant aux M2, le SNUipp-FSU est opposé à cette réforme de non-formation. Recruter des jeunes en master 2 ne suffit pas à en faire des professeurs sachant exercer leur métier. Les retours de la formation organisée l'année dernière ne sont pas satisfaisants. Les M2 ont rencontré de grosses difficultés lors de leur stage filé, sans parler du fait que la loi sur leur temps d'exercice n'a pas été respectée.

Quel bilan a été tiré de cette première expérience ? Quels enseignements pour la mise en place de ces stages cette année ? A notre demande vous vous étiez engagé à en rendre compte en CAPD.

Le SNUipp ne cautionne pas le remplacement par les M2. Quoiqu'on en dise et bien que juridiquement ils le deviennent pendant la durée de leur stage les M2 sont des étudiants et pas des

enseignants. Ils ne sont pas formés pour prendre une classe. Cela n'est pas leur responsabilité, l'année de master est surchargée (certifications CLES et C2I, concours, mémoire etc...).

Cette réforme est catastrophique et hypothèque l'enseignement pour les 40 prochaines années comme le disait le CSE dans son rapport du 13 septembre 2011.

Le système D ça suffit : quand un collègue est remplacé par un M2, de fait c'est lui qui prépare sa classe, soutient et aide l'étudiant, sans parler de l'équipe enseignante en place qui humainement ne peut laisser le jeune dans le désarroi.

Et c'est là-dessus que vous comptez pour que le système fonctionne ! Cela crée une surcharge de travail pour nos collègues et surtout ce n'est pas leur rôle.

Enfin et c'est là que le cynisme prend tout son sens, le remplacement par les M2 vous oblige à trouver le nombre de supports de stages suffisant et par la même à instaurer un système artificiel de formation continue, déconnecté des souhaits des collègues et écartant d'office un certain nombre d'entre eux. Cela vous amène à officialiser un système qui a été mis en place en catastrophe l'année dernière sans considération ni pour les collègues ni pour les élèves.

Selon une récente enquête du SNUipp un des éléments qui empêche les collègues de « bien faire leur travail » est justement la baisse de l'offre de formation.

Du point de vue du paritarisme cette CAPD est pipée puisque les master 2 sont dans les écoles depuis 15 jours et que les IEN appellent les collègues pour leur dire que leur inscription n'a pas été retenue...

De nombreux intitulés de stages ne précisent ni la date ni le lieu, cela ne facilite pas le choix des collègues et que penser d'un stage prévu le 1<sup>er</sup> juillet et du fait que les collègues de l'IUFM ne sachent même pas qu'ils sont responsables de tel ou tel dispositif ?

Pour finir qu'en est-il du Droit Individuel à la Formation ? Quels seront les crédits accordés et vos priorités cette année ?

Les représentants du personnel du SNUipp du Jura